



« **J**e ne suis pas venue pour mener un plan de restructuration qui risque de fragiliser les contrats les plus précaires. Réduire le déficit est essentiel mais les salariés ne se résument pas à des "équivalents temps pleins". » Ces mots sont ceux de Madeline Da Silva, la présidente du conseil d'administration de l'association Naissance, qui gère la maternité des Lilas (Seine-Saint-Denis). Dans une lettre ouverte datée du 18 mars et affichée dans les locaux de l'établissement, elle explique pourquoi elle démissionne de son poste. « Je suis venue défendre une philosophie de la naissance, un projet médical où l'humain est au cœur des pratiques. Je cherche aujourd'hui cette philosophie dans les discussions qui ont lieu en conseil d'administration. (...) Ce soir, je décide que ma place n'est plus à la tête du conseil d'administration. »

Ce nouveau rebondissement dans l'histoire de cet établissement emblématique de la lutte pour les droits des femmes depuis sa création, il y a cinquante et un ans, est très inquiétant. D'autant que la maternité des Lilas n'a jamais été aussi proche de la fermeture. Au dire de Christophe Prudhomme, médecin urgentiste et membre de la fédération CGT de la santé et de l'action sociale, la clinique est « à deux doigts du dépôt de bilan ». « Pour un chiffre d'affaires de 12 millions d'euros, la clinique affiche un déficit supérieur à 3 millions d'euros, illustre le militant. L'association ne peut payer les salaires qu'avec les subventions d'équilibre de l'ARS (agence régionale de santé). Et même avec ça, c'est difficile, à tel point qu'elle est en train de se débarrasser des salariés en contrat à durée déterminée, qui représentent près de la moitié du personnel ! On se dirige vers un plan social. Car en juin, il n'y aura plus d'argent. C'est une catastrophe... »

## SANTÉ

# La maternité des Lilas sur la corde raide

Nouveau rebondissement dans le projet de reconstruction de la maternité des Lilas : alors que l'établissement est dans une situation financière critique, un rapport préconise un rapprochement avec une clinique privée lucrative. C'est dans ce contexte que la présidente du conseil d'administration a démissionné...

Début mars, déjà, le conseil d'administration avait adressé un ultimatum à la ministre de la Santé, menaçant de mettre la maternité en liquidation judiciaire si, d'ici au 15 mars, elle ne se prononçait pas sur le sort de l'établissement. Une réunion a bien eu lieu au ministère le 11 mars, mais rien n'est réglé pour autant, le projet de reconstruction de la maternité aux Lilas ayant même été écarté au profit d'un projet à Bagnolet, à l'emplacement de la clinique privée Floréal. Le relevé de conclusion de la réunion au ministère précise ainsi que « le projet d'une reconstruction sur le site dit "Gütermann" aux Lilas ne permet pas de garantir à moyen et long terme la même qualité et sécurité de prise en charge que la reconstruction à proximité d'un plateau technique ». Et que « la reconstruction de la maternité sur le site de la clinique Floréal permettrait, d'une part, de garantir la poursuite de son projet médical,

d'autre part, de créer un cadre favorable à des coopérations ».

### Quatorze millions à trouver

« Ce projet n'est pas défini et les partenariats non plus », réagit vertement Christophe Prudhomme, qui pointe les dérives d'un partenariat avec un établissement privé lucratif. « Qui plus est, la situation financière de la clinique Floréal n'est pas rassurante. Ce n'est pas la solution. » En outre, la question du financement n'est à ce jour pas réglée. L'ARS a confirmé qu'elle n'apporterait pas plus de 10 millions d'euros sur les 24 millions estimés pour la reconstruction de la maternité. Sur les 14 millions à trouver, les collectivités locales ont promis 5 millions. Encore faut-il que celles-ci confirment leur engagement. « Si le conseil général de Seine-Saint-Denis bascule à droite, je doute qu'il maintienne ces aides », craint ainsi Christophe Prud-

homme. Et aujourd'hui, le ministère renvoie à un nouveau tour de table financier. Pour le médecin, « aucune des propositions sur la table ne peut déboucher en l'état actuel ». Pour le médecin, il ne reste que deux solutions : soit un partenariat avec un investisseur public, à l'instar de l'institut de retraite Ir-cantec, qui financerait et deviendrait propriétaire des murs et à qui l'établissement verserait un loyer, ou le rapprochement avec l'hôpital de Montreuil. « On y était opposé à l'époque, mais quitte à se marier avec quelqu'un, autant que ce soit avec le public », reconnaît Christophe Prudhomme. Dans le relevé de conclusion de la réunion du 11 mars, le ministère de la Santé indique que « les échanges avec les partenaires doivent être finalisés avant la fin du mois de juin ». Une date qui pourrait sonner le glas de l'emblématique maternité. ■

ALEXANDRA CHAIGNON

AJOUTER UNE VIDÉO

(vidéo distante YouTube, Vimeo, DailyMotion)

Post-Scriptum

Enregistrer